



Attouchements sur mineur par le compagnon de sa mère

Par **valou11263**, le 11/12/2012 à 08:45

bonjour

j'ai un souci majeur, ma belle-fille âgée de 10 ans subi des attouchements par son beau-père (compagnon de sa mère), la mère est au courant et soutien ce genre de comportement par son compagnon elle le pousserai même à continuer, d'après ma belle-fille il le fait pendant les chatouilles, lui carresse et lui touche la poitrine, et lui touche l'entre-jambe.

je me fais du souci car avant c'était une jeune fille souriante, pleine de vie, maintenant elle a un regard triste, malheureux. Quand nous l'avons un week end sur 2 avec son père elle pleure de repartir chez sa mère, et veut rester avec nous. Moi je voudrais faire quelque chose mais ai je le droit je ne suis que la compagne du père, et le père lui pense que sa fille ment alors que pour moi il y a du vrai on invente pas ce genre de chose, ni les gestes, ni les paroles, aidez moi merci de votre soutien

Par **cocotte1003**, le 11/12/2012 à 12:40

bonjour, il serait bon que le pere prenne conscience du problème et emmene sa fille voir un pédopsychiatre qui aidera la petite a se confier. peut-etre qu'il serait bon de voir avec les grand-parents qui peuvent intervenir. sino il vus reste la solution de contacter le service allo enfance maltraitée par exemple qui protège les enfants, cordialement

Par **PATBAIL**, le 19/12/2012 à 21:52

[fluo]Bonjour[/fluo] ACCUSE D'ATTOUCHEMENT PAR LES ENFANTS DE MON EPOUSE DEPUIS QUATRE OU CINQ ANS DELIBERATION VIOL 5 ANS DE PRISON DONT DEUX AVEC SURSIS PLUS 6000€ D'AMENDE. PAS D'ARGENT POUR AVOIR UN AVOCAT QUE FAIRE ? MERCI DE VOTRE AIDE

Par **chaber**, le **20/12/2012** à **05:30**

bonjour

bonjour est une marque de politesse envers nos bénévoles

Réécrivez votre message en minuscules.
(charte du forum)